



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2022

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mr le Maire Moïse CARON
Patrick WALLET 3nd adjoint
Isabelle FRETZ
Kelly CHEVALLIER

Yannick CAILLET 1^{er} adjoint
Charlène MOUSSET 4nd adjoint
Jocelyne COUSSEAU

Daphné PERROT 2nd adjoint
Alexandre PHILISPART
Giles BONIN

APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire procède à l'appel de chaque membre participant au conseil municipal et fait passer la feuille de présence pour signature.

Kelly CHEVALLIER est arrivée à 20h10.

Absents Excusés :

Laurent BESNARD, pouvoir donné à Patrick WALLET
Aurore PREAUD, pouvoir donné à Moïse CARON
Kelly CHEVALLIER, pouvoir donné à Yannick CAILLET
Laurent CHABRILLAT, absent

Absents non excusés :

Estelle LANCELOT

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h10. Elle a été levée à 22h15 ??.

Secrétaire de séance : Charlène MOUSSET

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

I. APPROBATION DU PRÉCÉDENT CONSEIL (MCN)

II. POINT FINANCES (CMT/MCN)

- 2.1 Dépenses à mi-septembre
- 2.2 Trésorerie à fin août 2022
- 2.3 Tableau des subventions (mis à jour à fin août)
- 2.4 Prévisions de grosses dépenses d'ici fin décembre

III. DELIBERATIONS (MCN/VP)

- 3.1 Vote de la convention SNA « énergie » et de la signature par Mr le Maire
- 3.2 Vote de la modification du PLU (modification sommaire)
- 3.3 Vote de la création d'un poste employé espace vert (déjà en apprenti)
- 3.4 Vote de la servitude chemin pour parcelle Mr Denis et de la signature par Mr le Maire
- 3.5 Vote des 3 conventions avec SIVOS (enfants hors commune)
- 3.6 Vote de la DM « travaux du SIEGE » 2nd tranche Clos de la Coudray non budgété
- 3.7 Vote des modalités de règlements de la location de la salle polyvalente
- 3.8 Vote des nouveaux horaires APC

IV. RETOURS COMMISSIONS (VP)

- 4.1 Commission école (YCT)
 - Rentrée 2022
 - Projets 2022-2023
- 4.2 Repas à emporter (YCT/DPT)
 - Retour suite phase test de juin
- 4.3 Travaux (PWT)
 - Ecole
- 4.4 Urbanisme : (YCT)
 - Projets en cours
 - Recours gracieux
- 4.5 Animation : (DPT)
 - Fête de fin d'année

V. QUESTIONS DIVERSES

Désignation référents SNA

I. APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter pour le CR du 21 juillet 2022.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 12
--------------------------	------------------------------	-------------------------

Ce CR est donc validé à l'unanimité.

II. POINT FINANCES (CMT/MCN)

2.1 Dépenses à mi-septembre

Les dépenses de fonctionnement à mi-septembre sont à 59 % de réalisation contre 71 % de budgétées.
La situation des comptes se résume comme suit :

SITUATION DES COMPTES AU 13/09/2022

Récapitulatif

FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	% Réalisation du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	1 064 401	722 489	68%	- 341 912
Dépenses	1 064 401	626 317	59%	- 438 084
Résultat	-	96 172	EXCÉDENT	96 172

INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	% du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	649 404	42 748	7%	- 606 656
Dépenses	649 404	300 785	46%	- 348 619
Résultat	-	- 258 037	DÉFICIT	- 258 037

Résultat total	-	- 161 865	DÉFICIT	- 161 865
-----------------------	---	------------------	----------------	------------------

2.2 Trésorerie à fin août 2022

La trésorerie est à ce jour à 44 K €. Les salaires et charges pour environ 36 K € seront prélevés dans les prochains jours et nous attendons également le P503, ce qui nous permet de maintenir un niveau de trésorerie convenable.

2.3 Tableau des subventions (mis à jour à fin août)

Le tableau des subventions a été mis à jour à fin août. Il reste la subvention de 1 K € des capteurs Co2 à recevoir et le dossier du changement des ouvrants de la SDF qui suit son cours.

2.4 Prévisions de grosses dépenses d'ici fin décembre

Nous avons passé en revue les différents projets que nous avons mis au budget pour 2022 afin de voir les réalisations et pouvons constater que nous avons pu réaliser une grande partie de nos projets dans la commune.

Il reste le changement des ouvrants de la SDF qui interviendra durant les vacances scolaires, sur la semaine 43, afin de minimiser la restriction de la SDF pour les différentes associations (souvent en congés à cette période).

Le pare-ballon sera lui aussi installé courant du mois d'octobre sur le city parc.

III. DELIBERATIONS (MCN/VP)

3.1 Vote de la convention SNA « énergie » et de la signature par Mr le Maire

Le coût actuel de l'énergie est très cher et avec une variable inconnue. Nous cherchons donc des solutions afin de réduire nos charges de chauffage, notamment sur notre école qui est chauffée au propane. Le projet serait d'installer un système de pompe à chaleur à la place de la chaudière actuelle.

Mr Leroux, coordinateur énergie de la SNA se charge des demandes de subventions et accompagne les communes dans ses différentes démarches. Actuellement nous avons 2 citernes à gaz.

Vu le coût de l'énergie, nous avons tout intérêt à modifier nos installations.

Rappelons que la subvention de la DETR est de l'ordre de 40 % et nous aurons peut-être une aide de l'Etat. Monsieur Leroux aura la charge de faire cette étude. Le contrat gaz ayant été négocié jusqu'à la fin de 2022, il nous faut donc étudier l'impact des augmentations du tarif sur 2023. Mr le Maire propose donc de voter l'adhésion à la convention et l'autorisation donnée au Maire de signer la convention.

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre :0	Abstention :0	Pour : 12
------------------	----------------------	------------------

3.2 Vote de la modification du PLU (modification sommaire)

Mr le Maire rappelle qu'il y a une procédure à suivre, qui nous a été communiquée par la DDTM.

Cette modification concerne le futur restaurant de l'ancienne marie, en cours d'instruction, dont 2 points nous ont été remontés par l'instruction le service IDS de la SNA, concernant le PLU :

- Art U2 : il est précisé qu'on ne peut pas faire plus d'une activité par unité cadastrale = nous proposons de modifier ce point pour ne pas avoir cette restriction pour le projet de l'ATELIER 13 qui souhaite faire 1 restaurant et 1 autre commerce sur la même parcelle.
- Sur le deuxième point : on a une protection sur l'alignement des tilleuls sur la zone de l'ancienne mairie mais qui n'est pas « clairement » définie donc il nous faut redéfini la zone pour l'ancienne marie en conservant la protection des tilleuls uniquement.

Il y aura plusieurs modifications de PLU à étudier : protection des arbres si projet de halle sur le foirail, toit terrasse, hauteur pilasse et portail... mais ils feront l'objet d'une étude plus approfondie lors d'une commission urbanisme.

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre :1	Abstention :0	Pour : 11
------------------	----------------------	------------------

Gilles BONIN explique son opposition par le fait qu'il ne comprend pas pourquoi on vote des projets sans vérifier en amont qu'ils sont conformes avec notre PLU. Mr le Maire répond que c'est bien pour cela que le service IDS de la SNA est l'instructeur de nos dossiers.

3.3 Vote de la création d'un poste employé espace vert (déjà en apprenti)

Notre employé communal en apprentissage est venu nous voir pour nous faire part qu'il souhaitait s'en aller de chez nous car il n'avait que 30h avec un contrat emploi Etat. Nous lui avons confirmé que nous souhaitons le garder car il est compétent et travail bien. Après discussion, accord est donné par les deux parties, pour un poste à 34h75.

Il remplacera à terme sur 2023, un employé qui partira à la retraite, mais en attendant ce départ, nous devons créer un nouveau poste.

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre :0	Abstention :0	Pour :12
------------------	----------------------	-----------------

3.4 Vote de la servitude chemin pour parcelle Mr Denis et de la signature par Mr le Maire

Demande de servitude faite par Mr Denis qui a besoin d'accéder à son terrain par notre chemin rural, ce sera certainement une convention car pas de changement d'affectation de destination.

Un acte notarié va être fait (coût 300 € à rembourser) pour que tous les coûts soient à la charge de Mr Denis.

Le chemin restera en chemin rural.

Demande de certificat d'urbanisme pour donner suite à un terrain en drapeau : le chemin reste à la Mairie mais tous les coûts de passage de câbles, fils, tuyaux... seront à la charge du propriétaire du terrain.

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre :1	Abstention :1	Pour :10
------------------	----------------------	-----------------

Gilles BONIN est contre ce projet.

Kelly CHEVALLIER venant d'arriver au conseil, préfère s'abstenir sur ce vote, n'ayant pas eu connaissance de nos échanges.

3.5 Vote des 3 conventions avec SIVOS (enfants hors commune)

Comme chaque année, il nous faut voter les conventions pour les enfants situés en dehors de notre commune pour la refacturation des frais de scolarité et de cantine.

Cette année, nous avons les conventions suivantes :

- * 2 282.19 € => 1 enfant à La Heunière
- * 4 564.38 € => 2 enfants à Saint-Vincent-des-Bois
- * 2 282.19 € => 1 seul enfant à Mercey

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre :0	Abstention :0	Pour :12
------------------	----------------------	-----------------

3.6 Vote de la DM « travaux du SIEGE » 2nd tranche Clos de la Coudray non budgété

Nous devons modifier la répartition du budget entre les différents chapitres, car cette dépense aurait dû être en reste à réaliser de 2021.

Nous proposons de voter l'affectation suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Venant du chapitre 022 vers le chapitre 023 pour 2.100 €
- Section d'investissement :
 - Venant du chapitre 021 vers le chapitre 204 pour 2.100 €

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre :0	Abstention :0	Pour :12
------------------	----------------------	-----------------

3.7 Vote des modalités de règlements de la location de la salle polyvalente

Daphné PERROT rappelle qu'à ce jour, pour la location de la salle, nous demandons :

- 1 chèque pour la réservation,
- 1 chèque pour la caution de la salle,
- 1 chèque pour la caution ménage,
- et 1 autre pour le paiement du solde de la location de la salle

Nous souhaitons modifier la procédure et demander un acompte de 25% pour la réservation, et préciser qu'il ne sera pas remboursable en cas de désistement.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre :0	Abstention :0	Pour :12
------------------	----------------------	-----------------

3.8 Vote des nouveaux horaires APC

Nous avons été prévenus à la dernière minute que les horaires des levées ont été modifiées et par conséquent, nous devons adapter nos horaires d'ouverture afin de pouvoir assurer le même service à nos habitants.

La poste nous a demandé de voter ce changement des horaires :

- **Ouverture à 14h00 au lieu de 15h**
- **Fermeture à 17h30 au lieu de 18h30**

Nous avons étudié le fait de fermer le samedi mais après un sondage auprès des autres communes, nous souhaitons garder le samedi ouvert au public.

Le mercredi reste fermé car il y avait peu de fréquentation, notamment comme l'école est fermée ce jour-là.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre :0	Abstention :0	Pour :12
------------------	----------------------	-----------------

VI. RETOURS COMMISSIONS (VP)

4.1 Commission école (YCT)

- Rentrée 2022

La rentrée s'est bien effectuée rien de spécial à signaler

4.2 Travaux (PWT)

Patrick Wallet donne des précisions sur les dernières réalisations faites et en-cours :

- Travaux école = alarme PPMS installée suite à une demande des gendarmes qui avaient également souligné qu'il fallait mettre un portillon dans la cour de l'école pour les alertes attentats = le portillon a été mis en place, il reste quelques petites choses à finaliser par les employés qui ont réalisé les travaux.
- Route de la Chapelle = mauvaises herbes arrachées et semi de gazon, reste les poteaux à mettre.
- Les panneaux de limitation de vitesse à 30 vont être mis par le syndicat de voirie prochainement.
- Réalisation de la borne électrique sur le foirail = réalisé la semaine prochaine, là où sont installés les Food truck = réalisation de la borne avec l'éclairage du terrain de boules ; il y aura des prises dédiées pour les Food truck et les manèges ou autres.
- Yannick CAILLET demande s'il est possible d'élargir le terrain de boules = car il a eu des demandes et il y a de plus en plus de boulistes = à voir.
- Remplacement d'un écran pour l'école : nous en avons déjà changé plusieurs l'année dernière. 1 tableau était défectueux, nous l'avons donc remplacé.
- Travaux réalisés par les employés : peinture extérieure que nos agents ont réalisés pendant les vacances.

4.3 Urbanisme : (YCT)

Yannick Caillet nous fait un point sur l'urbanisme :

- Recours toujours en cours pour l'affaire Denis = le recours n'a pas un effet suspensif des travaux, Monsieur Denis peut donc construire tout en sachant qu'il pourrait être amené à démolir en cas de refus suite au recours.
- Tableau des projets en cours projeté à l'écran : définition succincte des demandes faites.

- Bornes à incendie = 3 en projets pour 2023 = route de Gaillon clos des lilas – côte aux brebis – entrée des clairières de la Fortelle.

Pour donner suite à des demandes faites qui ont été déboutées car il n’y avait pas de borne à moins de 200 mètres de l’habitation, nous allons continuer notre projet de mettre 3 bornes par an afin de couvrir un maximum d’habitants et de satisfaire à leur DP de travaux.

4.4 Animation : (DPT)

Daphné Perrot nous fait part des animations à venir :

- Monsieur Cyril Frélicot souhaite faire une course cycliste.
- Projet **marche pour octobre rose** comme l’an passé **le 9 octobre**.
- Dimanche **9 octobre** = SDF **pièce de théâtre « Femmes rurales »**.
- **Repas des seniors = dimanche 16 octobre** avec Alexis Boulier pour l’animation.
- **4 octobre** = Saint Marcel Karaté Club.
- **Cérémonie du 11 novembre** avec pot de l’amitié (voir pour faire chanter les enfants).
- Les enfants de l’école sont venus jouer aux jeux de société avec les séniors, ce qui a été très apprécié de part et d’autre.
- Nous proposons que le prix du repas soit reversé à l’école pour les projets et sorties des enfants, notamment pour les aider pour financer leur sortie ski.
- Pas de possibilité de faire livrer des repas sur la commune par les autres prestataires des communes alentours
- Animation **Noël des enfants le 11 décembre**.
- **Vœux du Maire le 28/01/2023**.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Désignation référents SNA = à revoir lors d’un prochain conseil.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu le **mardi 18 octobre 2022** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).

À noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l’agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.